



COMMUNIQUE DE PRESSE

UNSEN - CGT Educ'action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Évaluation des personnels enseignants : institutionnalisation du clientélisme !

Le ministère de l'Education nationale a transmis aux syndicats un projet de modification importante des modalités d'évaluation des personnels enseignants, CPE et COP. Le ministère, pressé de boucler au plus vite ce dossier, souhaite le soumettre au prochain Comité Technique Ministériel (CTM). L'objectif étant une application dès la rentrée 2012.

L'IEN dans le 1er degré et le chef d'établissement dans le 2nd degré seraient, seuls, évaluateurs des personnels et auraient entre leurs mains la progression de carrière des personnels.

Des évaluations seraient organisées tous les 3 ans en se basant sur la progression des élèves. Pour accompagner ce dispositif, les grilles d'avancement sont modifiées, laissant à l'IEN et au chef d'établissement la main pour "accélérer" des progressions de carrière.

Notons que le projet de l'UMP sur l'Education nationale portait les mêmes propositions : les attaques gouvernementales sont en cohérence avec l'école que souhaite instaurer l'UMP.

La CGT Educ'action considère ces annonces comme totalement inacceptables. Elles participent d'une volonté de mise en concurrence des personnels entre eux et de l'instauration du mérite comme mode de gestion.

L'individualisation de la gestion au mérite, la culpabilisation comme méthode de gestion des personnels se développent. On en voit les effets : souffrance au travail, dépression, multiplication des arrêts maladie et dans les cas les plus dramatiques, suicides.

La CGT Educ'action prendra part à toutes les initiatives intersyndicales qui seront mises en place pour s'opposer à ce nouvel acte du démantèlement de l'Education nationale.

Montreuil, le 16 novembre 2011